



# C.H.U. DE REIMS Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal

Secrétariat : 03.26.78.73.77 Sage-Femme : 03.26.78.91.57 Fax : 03.26.78.39.50 email : [cpdpn@chu-reims.fr](mailto:cpdpn@chu-reims.fr) Urgences obstétricales : 03.26.78.78.55

HOPITAL MAISON BLANCHE 47, rue Cognacq-Jay 51092 REIMS

**Merci de remplir lisiblement ce document avant de voir le médecin référent du centre de diagnostic anténatal**

**Etablissement demandeur :** *Centre Hospitalier / Clinique de* .....

Niveau : **I II III**

Nom du praticien ou sage-femme réalisant le suivi de la grossesse : .....

Le médecin demandeur de l'échographie de 2eme avis .....

Le Médecin traitant .....

## **CONSENTEMENT A LA PRESENTATION de votre dossier en réunion pluridisciplinaire (Le mardi au CHU de Reims)**

Je soussignée Nom d'épouse : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénom : ..... Née le : ...../...../.....  
Profession : ..... Tel : ...../...../...../...../..... Nom du conjoint : .....  
Adresse mail : .....@.....

- Déclare avoir discuté de ma grossesse avec le Dr.....
- Consens au recueil, à la saisie et au traitement informatisé des données de mon dossier médical par des personnes tenues au secret professionnel.
- Accepte que mon dossier médical soit présenté en réunion pluridisciplinaire autant de fois que cela sera nécessaire.
- Déclare être informée de la conservation des documents médicaux dans des conditions garantissant leur confidentialité.
- Déclare être informée que conformément à la loi Informatique et Libertés je peux exercer mon droit d'accès aux données qui me concernent par l'intermédiaire d'un médecin de mon choix.

- Souhaite être informée des conclusions de la réunion  Par l'intermédiaire du médecin qui suit ma grossesse (DR.....)
  - Par l'intermédiaire du médecin du CPDPN qui m'a reçue ou par l'équipe du C.P.D.P.N.
- Souhaite recevoir un compte-rendu/lettre par courrier  oui  non

Date : ...../...../..... Signature patiente :

**CONCLUSION DU STAFF PLURIDISCIPLINAIRE :** Sera rendue oralement lors du staff puis adressée par écrit au médecin demandeur et archivée dans le dossier. La patiente est appelée à l'issue de la réunion par un membre de l'équipe du CPDPN.